PROSIMAR

Association pour la protection du site & de l'environnement de Sainte Marguerite

PORNICHET le 10 Février 2020

Monsieur R. BELLIOT
Monsieur Y. JOUBERT
Monsieur J.C. PELLETEUR
Monsieur F. TRICHET

Messieurs les candidats,

A l'occasion de l'élection municipale, notre association PROSIMAR (association pour la Protection du Site et de l'environnement de sainte Marguerite), qui œuvre depuis 90 ans pour la qualité de vie dans notre quartier, souhaite connaitre les principaux projets que vous comptez mettre en place lors de la prochaine mandature, et vous interroger plus particulièrement sur les sujets suivants :

URBANISME

De très nombreux habitants du quartier déplorent la densification qui s'est produite depuis quelques années, due notamment à des divisions de parcelles, et faisant la part belle aux immeubles collectifs au détriment des maisons individuelles.

De plus cette urbanisation ne respecte pas toujours le caractère balnéaire que mérite une commune comme Pornichet.

Nous souhaitons également qu'une concertation réelle avec les riverains et PROSIMAR, soit systématiquement mise en place pour des projets importants.

Enfin, nous demandons que la prochaine équipe municipale garde la maîtrise de ce qui concerne Pornichet dans le PLUi établi par la techno-structure de la Carène, en adaptant certains points du règlement, qui ne reprend pratiquement aucune proposition faite par notre association lors de l'élaboration de ce plan.

CADRE DE VIE

Les espaces verts et arborés, qui ont fait le charme de Sainte Marguerite pendant des décennies, tendent à disparaitre peu à peu. La politique de l'arbre qui existe dans les textes n'est pas respectée et les propriétaires qui coupent leurs arbres sans autorisation doivent être sanctionnés.

La circulation en vélo dans notre quartier est un problème majeur du fait de pistes cyclables dangereuses ou absentes. La circulation des automobiles près des plages doit être apaisée par une meilleure signalisation de la vitesse et des passages piétons aux entrées de plage. Un plan de circulation actualisé, prenant en compte tous les modes de transport, est souhaitable.

PROSIMAR, association environnementale, agréée association d'usagers par A.P. du 30.12.2013
Président : **Alain Doré** téléphone : 06 80 20 38 40 courriel : alain ;dore@prosimar.org
Vice-Président délégué : **Hervé Jamet** téléphone : 06 77 70 51 22 courriel : info@prosimar.org
Correspondance : PROSIMAR, Espace Camille Flammarion, 7 Boulevard de la République, 44380 PORNICHET

La lutte contre les chenilles processionnaires est un sujet actuellement sous-évalué, par les équipes municipales des communes touchées par ce fléau, alors que c'est un problème de santé publique. Le contact avec ces chenilles peut en effet conduire à de graves problèmes chez des enfants ou des personnes de santé fragile. Un traitement par voie aérienne ou par tout autre moyen ayant fait ses preuves, est indispensable pour éradiquer ou pour le moins réduire ce fléau.

Le caractère familial de nos plages est un atout majeur pour notre quartier, et il faut rester vigilant sur l'activité commerciale aux abords de ces espaces.

CITOYENNETE

Une association d'environnement comme PROSIMAR, demande à être associée, comme tout citoyen, aux réflexions structurantes de la commune, et souhaite être considérée comme un véritable partenaire.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien prendre à la lecture de ce courrier, et des réponses que vous pourrez y apporter.

Au nom du Conseil d'Administration :

Hervé JAMET
Vice-Président délégué

PROSIMAR, association environnementale, agréée association d'usagers par A.P. du 30.12.2013
Président : **Alain Doré** téléphone : 06 80 20 38 40 courriel : alain ;dore@prosimar.org
Vice-Président délégué : **Hervé Jamet** téléphone : 06 77 70 51 22 courriel : info@prosimar.org
Correspondance : PROSIMAR, Espace Camille Flammarion, 7 Boulevard de la République, 44380 PORNICHET